

PROFILÉS POUR BALCONS ET TERRASSES



DES SOLUTIONS INNOVANTES POUR CARREAUX DE CÉRAMIQUE ET PIERRE NATURELLE

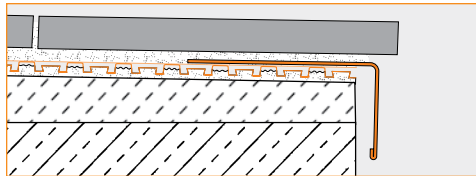
SYSTÈME DE FINITION ET PROTECTION DES REBORDS

Les carreaux de céramique et de pierre naturelle sont utilisés depuis longtemps comme revêtement extérieur, par exemple, dans la construction de balcons et terrasses. Ils sont utilisés à cet effet depuis des milliers d'années.

Les Schluter®-BARA sont à la fois des produits qui finissent les rebords latéraux de la chape de façon efficace pour une gestion adéquate de l'eau aux abords des balcons et des terrasses.

Applications et fonctions

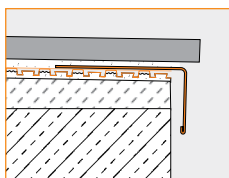
Profilés de Finition



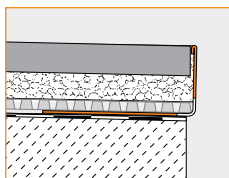
5.3 Schluter®-BARA-RW est un profilé cornier en forme de «L» utilisé dans la construction de balcons et terrasses. Ce profilé fait d'acier inoxydable ou d'aluminium coloré offre une belle finition, tout en cachant et en protégeant les rebords exposés de la chape contre l'infiltration d'eau et la corrosion. Le BARA-RW est idéal pour la réfection des balcons et terrasses, dans les cas où un revêtement de carreaux de céramique est installé sur un substrat de mortier existant. BARA-RW s'enfonce solidement dans le lit de mortier et s'intègre à une sous-couche d'imperméabilisation. Le profilé BARA-RW est offert avec une perforation particulière d'un radius «R» de sorte qu'il peut être courbé. Des coins externes et des raccords correspondants au profilé sont disponibles.



5.3 Schluter®-BARA-RW



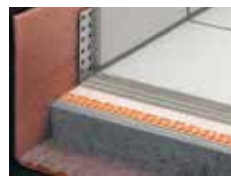
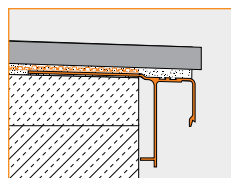
5.15 Schluter®-BARA-RWL



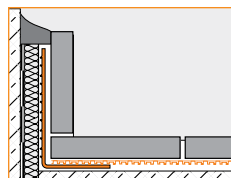
5.15 Schluter®-BARA-RWL est un profilé de finition de bordure en forme de «L» fait d'aluminium coloré. Il est utile pour les dalles de très grands formats construites sur des couches de gravier ou sur des assemblages sur pilotis, placées sur une membrane d'imperméabilisation ou une membrane de drainage. L'ailette d'ancrage perforée de trous en forme de trapèze du BARA-RWL se place sur le rebord de l'assemblage, par-dessus la membrane d'imperméabilisation. L'ailette s'ajuste et s'aligne à la hauteur requise. La partie verticale permet de masquer l'ensemble de la bordure du revêtement, la couche de gravier ou l'assemblage sur pilotis seulement. Le profilé, d'une hauteur de 9/16" à 5-29/32" (15 à 150 mm), est applicable à tous les types de bordure. Les orifices de drainages, espacés d'approximativement 2-15/16" (75 mm), sont incorporés à la transition de l'ailette d'ancrage et de l'ailette de finition pour permettre un drainage adéquat et



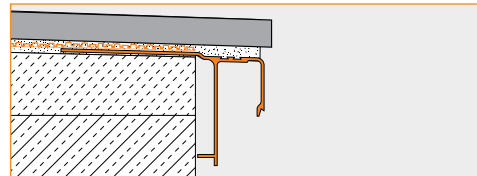
5.5 Schluter®-BARA-RAK



5.1 Schluter®-BARA-ESOT



prévenir toute accumulation d'eau. Le profilé BARA-RWL est offert avec une perforation particulière d'un radius «R» de sorte qu'il peut être courbé.



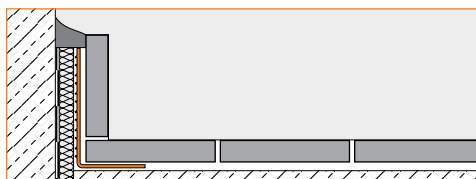
5.5 Schluter®-BARA-RAK est un profilé de bordure en aluminium coloré possédant un débord rejet d'eau. Ce profilé apporte une belle finition au rebord exposé d'une chape pour balcon ou terrasse déjà existante. BARA-RAK finit et protège les rebords exposés contre les intempéries et la désagrégation par le temps. L'ailette d'ancrage perforée de trous en forme de trapèze du BARA-RAK doit être incorporée à une membrane d'imperméabilisation adéquate. Une fois que l'ailette d'ancrage du BARA-RAK est intégrée à la membrane d'imperméabilisation, l'installation des carreaux peut commencer. Les profilés Schluter®-SCHIENE et Schluter®-RONDEC peuvent être installés pour finir les rebords des carreaux de céramique à la transition de la bordure d'écoulement. Les carreaux peuvent aussi être installés en porte-à-faux.



Note : Une membrane de drainage, telle que TROBA-PLUS, doit être incorporée dans l'assemblage lorsque BARA-RAK est utilisé comme profilé de finition de rebords pour les planchers qui nécessitent une membrane d'imperméabilisation avec un lit de mortier par-dessus.

Des coins internes et externes ainsi que des raccords concordants sont disponibles pour le BARA-RAK.

Profilé de support de plinthe



5.1 Schluter®-BARA-ESOT est un profilé de support de plinthe en acier inoxydable à angle droit qui est utilisé pour installer un revêtement de carreaux en l'absence d'un support stable. Ces substrats peuvent être un revêtement de métal ou des couches imperméabilisantes de bitume qui sont utilisés aux transitions sol/mur dans la construction de balcons et de terrasses. Une bande d'isolation en mousse de polystyrène, coupée à la même hauteur que le carreau de plinthe, est placée entre l'aillette d'ancrage verticale du profilé et le mur. L'aillette d'ancrage perforée de trous en forme de trapèze du BARA-ESOT s'enfonce dans le ciment-colle entre le lit de mortier et les carreaux de céramique. Les perforations particulières de l'aillette d'ancrage verticale positionnent le profilé BARA-ESOT à approximativement 1/32" (1 mm) de la bande d'isolation afin de prévenir une pression de la force de conduction entre le sol et le mur. Les carreaux installés sur le profilé BARA-ESOT résisteront à un achalandage normal causé par les balais ou les lavettes à plancher.

Matériaux et champs d'application

Dans certains cas particuliers, il faut vérifier et tester que les profilés BARA sont en mesure de supporter les stress anticipés, qu'ils soient chimiques, mécaniques ou autres.

Les profilés BARA en **aluminium coloré** sont faits d'aluminium prétraité (chromaté) de différentes couleurs et sont fabriqués par pliage à partir de feuilles d'aluminium. La couche sur l'aluminium est de couleur stable et est résistante aux rayons ultraviolets et aux intempéries. Les faces exposées du profilé doivent être protégées contre l'abrasion. Les matériaux de ciment, conjointement avec l'humidité, deviennent alcalins. Puisque l'aluminium réagit aux substances alcalines, son exposition à ces substances (selon la concentration et la durée

de l'exposition) peut entraîner de la corrosion (une formation d'hydroxyde d'aluminium). Il est alors important d'enlever des surfaces visibles tout résidu de ciment-colle ou de coulis. De plus, il faut s'assurer que le profilé est solidement enfoncé dans le ciment-colle et que tous les trous du profilé sont remplis afin de prévenir la rétention d'eau alcaline. Également, toute pénétration d'eau dans le lit de mortier doit être évitée là où les profilés BARA ont été installés. Pour s'en assurer, les membranes drainage TROBA-PLUS doivent être employées.

Les profilés BARA en **acier inoxydable** sont fabriqués par pliage avec de l'acier inoxydable 304 (1.4301 = V2A). L'acier inoxydable est un matériel qui a la capacité de supporter un stress mécanique très élevé et qui est spécialement adapté pour résister aux produits chimiques et aux produits acides. Les carreaux installés sur le profilé BARA-ESOT résisteront à un achalandage normal causé par les balais ou les lavettes à plancher. Les profilés BARA en acier inoxydable 304 conviendront à l'extérieur, dans la mesure où ils ne seront pas exposés à des sels de déglacage, du chlore ou de l'eau salée.

Vérifiez si ce produit peut résister aux stress chimiques, mécaniques ou autres stress anticipés.

La couleur, la teinte ou la texture des profilés peuvent différer légèrement en raison de variations attribuables aux matières brutes et à la fabrication. Le client doit inspecter le produit à sa réception, et informer par écrit Schluter de tout dommage ou élément non conforme par rapport à la commande ou à la facture.

Coupe de profilés

Observez toutes les consignes et normes de sécurité du fabricant de l'outil de coupe, ce qui comprend le port de lunettes de sécurité, d'un dispositif de protection de l'ouïe et de gants. Vérifiez toujours que les profilés, coins et raccords s'insèrent et s'alignent bien avant de poser les carreaux.

Aluminium

Les profilés d'aluminium se coupent à l'aide des outils suivants :

- **Scie à métaux** munie d'une lame bimétallique présentant le plus grand nombre possible de dents au pouce
- **Meuleuse à vitesse variable** munie d'un disque Schluter®-PROCUT-TSM réglée à la vitesse plus basse
- **Scie à onglets** munie d'une lame pour métaux non ferreux

Quel que soit l'outil de coupe employé, assurez-vous que l'extrémité coupée du profilé soit bien lisse en employant une lime ou un outil similaire avant de le poser.

Acier inoxydable

Les profilés d'acier inoxydable se coupent à l'aide des outils suivants :

- **Meuleuse à vitesse variable** munie d'un disque Schluter®-PROCUT-TSM réglée à la vitesse plus basse
 - **Scie à ruban** munie d'une lame pour métaux
- Quel que soit l'outil de coupe employé, assurez-vous que l'extrémité coupée du profilé soit bien lisse en employant une lime ou un outil similaire avant de le poser.

Installation

BARA-RW

1. Sélectionnez le BARA-RW en fonction de l'épaisseur du lit de mortier (c.-à-d., l'épaisseur de l'assemblage de plancher à recouvrir). Des coins préfabriqués et des raccords sont disponibles pour les coins internes, les coins externes et les jonctions. Joignez les bouts du profilé en laissant un joint d'approximativement 3/16" (5 mm). Couvrez le joint avec le raccord à pression.
2. Pour intégrer la membrane DITRA-DRAIN à l'assemblage, posez-la sous l'aillette d'ancrage.
3. Appliquez le ciment-colle à l'endroit où le profilé BARA-RW sera placé en utilisant une truelle dentelée. Pressez l'aillette d'ancrage perforée du profilé dans le ciment-colle et alignez-le.
4. Les carreaux doivent être posés de façon à dépasser d'environ 3/4" (20 mm) la face du profilé. Lorsqu'on utilise un profilé de bordure de finition, ce dernier doit dépasser BARA-RW d'environ 5/16" (8 mm).

BARA-RWL

1. Sélectionnez le BARA-RWL en fonction de l'épaisseur de l'assemblage de plancher à recouvrir. Des coins préfabriqués et des raccords sont disponibles pour les coins internes, les coins externes et les jonctions. Joignez les bouts du profilé en laissant un joint d'approximativement 3/16" (5 mm). Couvrez le joint avec le raccord à pression.
2. Avant d'installer les membranes de drainage (TROBA-PLUS), installez l'aillette d'ancrage perforée de trous en forme de trapèze du profilé BARA-RWL sur la membrane d'imperméabilisation et, si nécessaire, ajustez-le profilé à la hauteur appropriée et alignez-le à l'aide de gouttes de mortier.
3. Si le profilé BARA-RWL est utilisé comme un profilé de rebord pour le gravier, la couche de gravier doit abouter l'aillette d'ancrage verticale sous le rebord du haut. Étendez ensuite les dalles de béton sans compresser, sur le dessus de la couche nivelée de gravier.



- Si le BARA-RWL est utilisé comme profilé de finition, conjointement avec des revêtements de plancher surélevés sur pilotis, le profilé doit couvrir le rebord exposé du revêtement. Les appuis (piliers) sont posés sur le dessus de l'aillette d'ancrage perforée de trous en forme de trapèze du BARA-RWL. Étendez ensuite les dalles de béton sur les appuis.

Note : Pour vous assurer d'un drainage non obstrué aux extrémités du revêtement, assurez-vous que les ouvertures dans la membrane de drainage, dans le profilé ainsi que dans les espaces entre les appuis soient ouvertes durant l'installation.

BARA-RAK

- Appliquez du ciment-colle à l'endroit où le profilé BARA-RAK sera placé en utilisant une truelle dentelée. Pressez l'aillette d'ancrage perforée du profilé dans le ciment-colle et alignez-le.
- Dans le cas où une membrane bitumineuse ou une membrane d'imperméabilisation appliquée en feuilles ou à la truelle est utilisée, collez l'aillette d'ancrage perforée de Schluter-BARA-RAK au rebord exposé de la pente à l'aide d'un ciment-colle qui convient. Afin de prévenir une réduction de la pente aux extrémités, appliquez une couche de transition inclinée de ciment-colle entre la chape et le profilé. La membrane d'imperméabilisation doit couvrir les ailettes d'ancrage de la bride de collage et être collée au moyen d'un adhésif approprié. Observez les instructions du fabricant lorsque vous installez une membrane d'imperméabilisation.
- Pour intégrer la membrane DITRA-DRAIN à l'assemblage, posez-la par-dessus la membrane d'étanchéité.
- Installez les carreaux selon la méthode en couche mince. SCHIENE et RONDEC peuvent être installés pour finir les rebords des carreaux de céramique à la transition du rebord d'écoulement. Si SCHIENE ou RONDEC n'est pas employé, le rebord des carreaux doit arriver à égalité avec le rebord d'écoulement du BARA-RAK.

Note : Des coins et des raccords préfabriqués sont disponibles pour les coins internes et externes et pour les jonctions. Abutez les bouts du BARA-RAK en laissant un joint d'approximativement 3/16" (5 mm). Couvrez le joint avec un raccord à pression.

BARA-ESOT

- Appliquez une bande d'isolation de polystyrène au mur, à la hauteur des carreaux de plinthe.
- Appliquez du ciment-colle sur le sol à l'endroit où le profilé sera placé en utilisant une truelle dentelée.

- Enfoncez l'aillette d'ancrage horizontale du BARA-ESOT dans le mortier, tout en pressant l'aillette verticale du profilé contre la bande d'isolation.
- Ajoutez du ciment-colle additionnel sur l'aillette d'ancrage horizontale et enfoncez les carreaux dans le mortier en vous assurant d'une couverture complète et d'un bon support des carreaux de céramique.
- Appliquez du ciment-colle au dos des carreaux de plinthe et collez-les à l'aillette d'ancrage verticale du profilé. Le mortier doit pénétrer à travers les trous du profilé pour permettre une adhérence ferme des carreaux de céramique. Le fait d'avoir installé au préalable la bande de polystyrène empêche l'adhérence de la force conductrice au mur. Un joint d'approximativement 3/16" (5 mm) doit être laissé entre les carreaux du plancher et les carreaux de plinthe. Remplissez complètement ce joint avec du coulis.
- Scellez le raccord au mur au-dessus des carreaux de plinthe avec un scellant approprié.
- Note :** La hauteur des carreaux de plinthe doit égaler ou dépasser la hauteur de l'aillette d'ancrage verticale du profilé. Cependant, la bande d'isolation en polyéthylène et les carreaux de plinthe doivent être de la même hauteur.

Entretien

Les profilés BARA ne requièrent aucun soin ou entretien particulier et sont résistants aux moisissures et aux champignons.

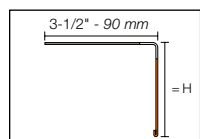
Nettoyez périodiquement les profilés au moyen d'un produit de nettoyage pH neutre.

Le revêtement de surface du profilé en **aluminium coloré** et les sections de gouttière en **plastique** sont de couleur stable et sont résistants aux rayons ultraviolets. La surface visible du profilé peut être repeinte en cas de dommages.

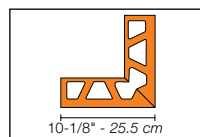
Les surfaces en **acier inoxydable** exposées aux substances chimiques fortes doivent être nettoyées périodiquement en utilisant d'un agent de nettoyage pH neutre. Un entretien régulier garde une belle apparence et réduit les risques de corrosion. Évitez les acides puissants (ex. : acide chlorhydrique ou fluorhydrique) et les nettoyeurs alcalins (ex. : eau de javel, ammoniacale, chlore). N'utilisez pas de nettoyeurs ni d'outils abrasifs. Les surfaces d'acier inoxydable développent une surface lustrée lorsqu'elles sont traitées avec un agent de polissage pour le chrome.



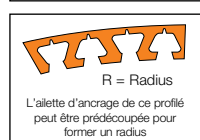
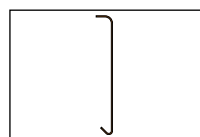
Numéro d'article des produits



Coin externe



Raccord



5.3 Schluter®-BARA-RW

H = po. - mm	Numéro d'article	
	Acier inoxydable 304 (1.4301 = V2A) (E)	Aluminium coloré disponible en plusieurs couleurs
9/16 - 15	RW 15 E	RW 15 <i>couleur*</i>
1 - 25	RW 25 E	RW 25 <i>couleur*</i>
1-3/16 - 30	RW 30 E	RW 30 <i>couleur*</i>
1-9/16 - 40	RW 40 E	RW 40 <i>couleur*</i>
2-3/16 - 55	RW 55 E	RW 55 <i>couleur*</i>
3 - 75	RW 75 E	RW 75 <i>couleur*</i>
3-3/4 - 95	RW 95 E	RW 95 <i>couleur*</i>
4-3/4 - 120	RW 120 E	RW 120 <i>couleur*</i>
6 - 150	RW 150 E	RW 150 <i>couleur*</i>

Longueur : 8' 2-1/2" — 2.50 m

5.3 Schluter®-BARA-RW

Accessoires	Numéro d'article
Coin externe 90°	E 90 / <i>numéro d'article du profilé**</i>
Raccord	V / <i>numéro d'article du profilé**</i>

*Codes de couleurs

Afin de compléter le numéro d'article, ajoutez le code de la *couleur* (ex. : RW 15 **SB**).

Coin externe

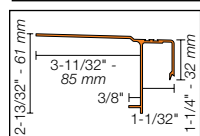


Raccord

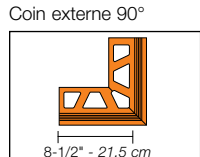


Comment commander des coins :

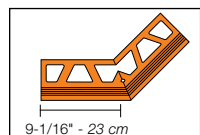
** Afin de compléter le numéro d'article pour les coins, ajoutez le *numéro d'article du profilé* correspondant (ex. : E 90 / RW 15 E).



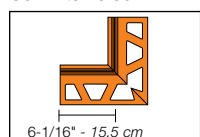
Coin externe 90°



Coin externe 135°



Coin interne 90°



5.5 Schluter®-BARA-RAK

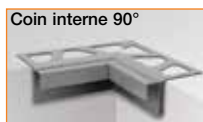
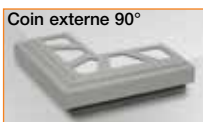
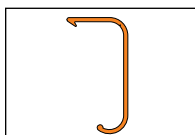
Numéro d'article
Aluminium coloré
RAK 50 <i>couleur*</i>

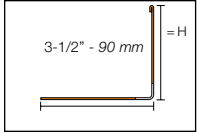
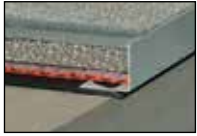
Longueur : 8' 2-1/2" — 2.50 m

*Codes de couleurs

Afin de compléter le numéro d'article, ajoutez le code de la *couleur* (ex. : RAK 50 **SB**).

Raccord





5.15 Schluter®-BARA-RWL

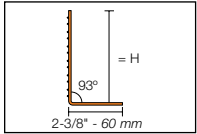
H = po. - mm	Numéro d'article	
	Aluminium coloré	
9/16 - 15	RWL 15	<i>couleur*</i>
1 - 25	RWL 25	<i>couleur*</i>
1-3/16 - 30	RWL 30	<i>couleur*</i>
1-9/16 - 40	RWL 40	<i>couleur*</i>
2-3/16 - 55	RWL 55	<i>couleur*</i>
3 - 75	RWL 75	<i>couleur*</i>
3-3/4 - 95	RWL 95	<i>couleur*</i>
4-3/4 - 120	RWL 120	<i>couleur*</i>
6 - 150	RWL 150	<i>couleur*</i>

Longueur : 8' 2-1/2" — 2.50 m

*Code de couleur



Afin de compléter le numéro d'article, ajoutez le code de la *couleur* (ex. : RWL 65 **PG**).



5.1 Schluter®-BARA-ESOT

H = po. - mm	Numéro d'article	
	Acier inoxydable 304 (1.4301 = V2A) (E)	
2-3/8 - 60	ESOT 60	
4-3/8 - 110	ESOT 110	

Longueur : 8' 2-1/2" — 2.50 m

Schluter®-BARA-STU

Numéro d'article	Longueur	Largeur	Épaisseur
STU 335 + <i>couleur*</i>	13" - 33 cm	2" - 5 cm	1/64" - 0.5 mm

*Codes de couleurs



Afin de compléter le numéro d'article, ajoutez le code de la *couleur* (ex. : STU 335 **SB**).

Note: BARA-STU sont de minces bandes de feuilles d'aluminium colorées qui peuvent être coupées à la longueur désirée et collées avec du silicone pour joindre les profilés de la série BARA.

Garantie limitée de cinq ans des profilés de balcon et de terrasse Schluter®-Systems

APPLICATION DE LA GARANTIE LIMITÉE : Sous réserve des conditions et limites stipulées dans la présente **Garantie limitée de cinq ans des profilés de balcon et de terrasse Schluter®-Systems** (la « **Garantie limitée** »), Schluter-Systems garantit que Schluter®-BARA-RW, Schluter®-BARA-RWL, Schluter®-BARA-RAK et Schluter®-BARA-ESOT (les « **Produits** ») seront exempts de défaut de fabrication et offriront le rendement prévu dans la fiche technique des profilés de balcon et de terrasse Schluter-Systems (collectivement appelées les « **Documents** ») pour une période de cinq (5) ans à compter de la date d'achat, lorsqu'ils sont employés et installés conformément aux modalités et conditions expliquées dans les Documents, ainsi qu'aux directives standard au sein de l'industrie qui ne vont pas à l'encontre des instructions des Documents en vigueur au moment de l'installation.

Aux fins de la présente Garantie limitée, « **Propriétaire** » se définit comme l'utilisateur d'origine de la propriété où les Produits sont posés et l'« **Assemblage carrelé** » englobe les Produits, les revêtements carrelés non réutilisables, ainsi que les adhésifs et coulis appropriés.

La présente Garantie limitée s'applique seulement à des installations aux États-Unis d'Amérique et au Canada. Schluter-Systems ne peut en aucun cas être tenue responsable de déterminer l'adaptation des Produits à l'usage qui en est prévu par le Propriétaire. Il incombe exclusivement au Propriétaire de consulter un installateur expérimenté et professionnel pour établir l'adaptation à l'usage prévu des Produits, du sous-plancher/substrat et de l'ensemble des matériaux de construction faisant partie de l'installation, ainsi que de voir à ce que les instructions des Documents soient suivies adéquatement.

CORRECTIFS : Si les Produits sont installés et utilisés conformément aux modalités et conditions précitées et que ceux-ci s'avèrent défectueux selon les dispositions applicables de la présente Garantie, le propriétaire et Schluter-Systems pourront apporter, à la discrétion de cette dernière, la seule mesure corrective consistant à a) réinstaller ou remplacer la section problématique de l'Assemblage carrelé b) effectuer le remboursement d'une somme n'excédant pas le coût d'origine par pied carré de l'Assemblage carrelé qui se sera révélé défectueux. En raison de conditions indépendantes de sa volonté (ex. : couleurs et tons offerts, produits retirés et usure normale), Schluter-Systems ne peut garantir un agencement parfait avec les carreaux, la pierre ou d'autres matériaux de revêtement de plancher employés dans l'installation d'origine. En pareilles circonstances, des matériaux pour l'essentiel similaires pourront être fournis en remplacement.

EXCLUSIONS DE LA GARANTIE : Aux fins de présente Garantie limitée, Schluter-Systems exclut, et dans aucune circonstance ne sera tenue responsable de tout dommage indirect, particulier, circonstanciel, punitif, exemplaire ou consécutif, y compris des profits perdus, attribuables ou autrement liés à un défaut des Produits, sans égard à toute responsabilité absolue ou à toute négligence active ou passive de Schluter-Systems, et sans égard à la théorie juridique (liée à la responsabilité contractuelle ou délictuelle ou quasi-contractuelle ou autre). La présente Garantie limitée exclut en outre toute perte ou tout dommage découlant de et autrement liés à : un acte de guerre, du terrorisme, un incendie, une explosion, une catastrophe naturelle, un cas fortuit; tout défaut à se conformer aux instructions des Documents; un sous-plancher ou substrat inadéquat, une préparation inadéquate ou un autre défaut du sous-plancher ou substrat; le transperçement des Produits ou du sous-plancher ou substrat par mauvais emploi ou négligence; des actes intentionnels de destruction; un défaut structurel; une mauvaise utilisation des Produits ou un défaut de les entretenir; une usure normale; des égratignures, des renforcements; une décoloration ou une corrosion (attribuables à une chaleur excessive, des produits nettoyants chimiques, des agents abrasifs ou à un autre élément); l'efflorescence et le pâlissement, qui peuvent survenir naturellement dans les matériaux à base de ciment et ne sont pas considérés comme un état défectueux aux fins de la présente Garantie limitée; des variations de texture, de couleur ou de teinte par rapport à des échantillons de produits, des emballages de produits et d'autres documents de marketing; d'autres causes non liées aux Produits (ex. : défaut du revêtement de sol, charge concentrée, surtension). La présente Garantie limitée exclut les applications intégrant des carreaux de verre et d'autres revêtements carrelés non approuvés, à moins d'avis contraire approuvé par écrit, au cas par cas, par le directeur des Services techniques de Schluter-Systems.

La présente Garantie limitée est conditionnelle et sera réputée nulle et Schluter-Systems aura le droit de refuser toute réclamation connexe dans les cas : a) résultant d'un entreposage inadéquat ou d'une installation fautive des Produits, b) où les Produits auraient fait l'objet d'une utilisation abusive ou anormale, d'un manque d'entretien, d'un entretien inadéquat ou d'un usage autre que celui pour lequel ils ont été fabriqués ou de toute utilisation contraire à celles indiquées dans les Documents.

DÉNÉGATION DE GARANTIE : Il n'y a pas d'autre garantie s'appliquant que celle expliquée aux présentes. Dans la mesure permise par la loi, toutes autres garanties, représentations et conditions, expresses ou implicites, sont par les présentes niées et exclues, y compris, mais sans s'y limiter, les garanties implicites de **VALEUR MARCHANDE** ou d'**ADAPTATION**

À UN USAGE PARTICULIER (comme limitées selon les descriptions fournies dans les Documents) ou se présentant dans le cours d'une négociation, des usages du commerce ou autrement selon la loi. TOUTE GARANTIE IMPLICITE D'ORIGINE JURIDIQUE EST LIMITÉE DANS LE TEMPS À LA DURÉE DE LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE. AUCUNE REPRÉSENTATION, AUCUNE PROMESSE, AUCUNE AFFIRMATION, NI AUCUN ÉNONCÉ ÉMANANT D'UN EMPLOYÉ OU D'UN AGENT DE SCHLUTER-SYSTEMS NE POURRONT ÊTRE EMPLOYÉS CONTRE SCHLUTER-SYSTEMS, À MOINS QU'ILS SOIENT SPÉCIFIQUEMENT INCLUS À LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE OU AUTORISÉS PAR ÉCRIT PAR LE DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES DE SCHLUTER-SYSTEMS. La présente Garantie limitée est donnée en place et lieu de toute autre garantie expresse ou implicite. Les correctifs ci-inclus sont les seuls correctifs offerts pour manquement à la présente Garantie limitée. La présente Garantie limitée s'applique au Propriétaire et ne peut être transférée ni cédée, à moins que ce soit autorisé dans une entente écrite, signée par le directeur des Services techniques de Schluter-Systems, ou que ce soit autrement interdit par une loi particulière d'un état ou d'une province. La présente Garantie limitée vous confère des droits juridiques précis; étant donné que certains états et certaines provinces n'admettent pas les avis de non-responsabilité ou d'autres restrictions de garantie implicite, certaines des dispositions précitées peuvent ne pas s'appliquer à vous. Aucun changement ni aucune modification aux modalités et conditions de la présente Garantie limitée ne sont permis sauf si dûment autorisés par écrit par le directeur des Services techniques de Schluter-Systems. La présente Garantie limitée a préséance sur et remplace toutes garanties, ententes et autres déclarations orales et écrites antérieures faites par ou au nom de Schluter-Systems, relativement aux Produits ou à leur application, et s'applique à toute installation faite le ou après le 8 avril 2019. Si les Produits sont employés avec d'autres produits Schluter-Systems, une autre garantie de Schluter-Systems peut s'appliquer. Pour obtenir l'information et les documents à jour touchant les garanties et les programmes de Schluter-Systems, veuillez consulter la page https://www.schluter.ca/schluter-ca/fr_CA/downloadfiles.

RÉCLAMATIONS : Pour faire une réclamation aux termes de la présente Garantie limitée, le Propriétaire doit fournir à Schluter-Systems² un avis écrit dans les trente (30) jours suivant la découverte de tout défaut allégué des Produits couverts par cette Garantie limitée, comprenant la date et la preuve d'achat des Produits et/ou de toutes leurs composantes, ainsi que le nom et l'adresse de tous les installateurs et toutes les factures liées à l'installation d'origine, à défaut de quoi la présente Garantie limitée n'aura aucun effet juridique³. Schluter-Systems se réserve le droit, à sa discrétion et comme condition à la présente Garantie limitée, d'inspecter le défaut allégué des Produits.

Toutes les réclamations venant des États-Unis doivent être adressées à :

Schluter Systems L.P.
Attn: Warranty Claims Dept.
194 Pleasant Ridge Road
Plattsburgh, NY 12901-5841

Toutes les réclamations venant du Canada doivent être adressées à :

Schluter Systems (Canada), Inc.
Réclamations au titre de la garantie
21100 chemin Ste-Marie
Ste-Anne-de-Bellevue, (Québec) H9X 3Y8

¹ En cas de divergence entre différents Documents, le document ayant fait l'objet des plus récentes mises à jour aura préséance.

² La présente Garantie limitée ne s'applique qu'à la vente des Produits destinés à être employés aux États-Unis et au Canada. Aux fins de la présente Garantie limitée, Schluter Systems L.P. assurera l'application de la garantie aux Propriétaires des États-Unis, et Schluter Systems (Canada) Inc. aux Propriétaires du Canada.

³ En cas de défaut du Propriétaire à fournir les factures liées à l'installation d'origine exigées, Schluter-Systems versera au Propriétaire une somme établie selon le coût moyen raisonnable d'une installation comparable. Si les parties ne s'entendent pas sur la somme à verser, le litige devra être porté rapidement et en première instance en arbitrage a) si réclamation aux États-Unis, dans le comté de Clinton, État de New York, conformément aux règles de l'American Arbitration Association, ou b) si réclamation au Canada, dans la province de Québec, Canada, conformément aux règles de l'Institut d'arbitrage et de médiation du Canada; toute issue de cette procédure d'arbitrage sera définitive et exécutoire pour les parties aux présentes.

